



1867 : Décret de l'Empereur Napoléon III nommant Lavigerie Archevêque d'Alger.

**Lettre à un ministre du gouvernement français
(18 janvier 1880)**

Monsieur le Ministre,

La Société des Missionnaires d'Alger, fondée par moi, il y a douze ans, pour les missions de l'intérieur de l'Afrique, compte actuellement dans les régions équatoriales de ce continent plusieurs stations, occupées par vingt-sept de ses membres.

Ces stations sont établies, les plus rapprochées dans le voisinage de Tabora, entre la côte orientale et le lac Tanganyika, et les autres autour des deux grands lacs Tanganyika et Nyanza. Nos missionnaires, Monsieur le Ministre, fidèles à l'esprit qui a toujours animé les missionnaires français, unissent à l'amour de Dieu et à celui de l'humanité qui inspire leur dévouement, le culte de la patrie et de tout ce qui peut favoriser les progrès et son honneur. Aussi, seraient-ils heureux si dans la situation exceptionnelle qu'ils occupent dans un pays encore inconnu, ils pouvaient rendre quelques services aux études que poursuivent nos diverses sociétés scientifiques. Je viens donc, en leur nom et au mien, vous faire connaître qu'ils sont prêts à accueillir toutes les demandes qui leur seraient faites dans cet ordre d'idées.

Ce qui nous inspire cette pensée c'est que plusieurs savants se sont adressés à eux ou à moi, en particulier, pour obtenir sur l'intérieur de l'Afrique les renseignements qui intéressent leurs travaux. Mais peut-être serait-il préférable qu'un programme d'ensemble fût préparé par les soins d'hommes compétents sur les desiderata de chacune des branches de la science. Je donnerais ensuite très volontiers les instructions nécessaires à nos missionnaires pour qu'ils consacrent, d'une manière suivie, le temps qui leur sera laissé libre par l'apostolat aux recherches qui leur seront indiquées.

**Lettre au ministre français des Cultes
(18 janvier 1886)**

Monsieur le Ministre,

Le choléra qui a régné ou plutôt qui a couvé à Tunis depuis le mois de septembre m'a empêché de partir pour Rome comme je me l'étais proposé dans le courant du dernier automne. Il semble aujourd'hui éteint et, en conséquence, je pense me mettre prochainement en route. Le double but que je me propose d'atteindre dans ce voyage est déjà connu du gouvernement de la République. Le premier est d'installer les missionnaires français d'Alger, chargés des missions de l'intérieur de l'Afrique, dans le sanctuaire de Saint-Nicolas-des-Lorrains qui leur a été confié par le ministère des Affaires étrangères. Le second est d'obtenir du Saint-Père la nomination d'un coadjuteur français à l'archevêché de Carthage, afin d'empêcher qu'un évêque italien puisse y être nommé à ma mort, selon le plan que j'avais eu l'honneur de soumettre au gouvernement et qui avait été approuvé par votre prédécesseur, alors que Monsieur Flourens était directeur général des cultes.

